

COMMUNE DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de TOURS
Canton de VOUVRAY

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L. 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

Séance du Conseil Municipal du 27 juin 2024

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi 27 juin, à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DAVIET, Maire, en suite de convocation en date du 21 juin 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 14

Présents : Gérard DAVIET, Christian DRUELLE, Christine BERENGUER, Ajete DESLIS, Marie-Eve GAPIN, Christophe MANCEAU, Olivia ETIENNE, Floriane MARINA, Stéphanie AK, Dominique GOURDON, Marc PIGEON, Vanessa BECHET, Patrick ETESSE, Claudine DESMARES

Pouvoirs : 10

Absents ayant donné un pouvoir :

Jean-Michel BIZET a donné pouvoir à Christian DRUELLE, Liliane DALONNEAU a donné pouvoir à Christine BERENGUER, Jean-Philippe ROBIN a donné pouvoir à Floriane MARINA,

Françoise RICHARD a donné pouvoir à Christophe MANCEAU, Gilberte BAUMANN a donné pouvoir à Ajete DESLIS, Véronique VEAU a donné pouvoir à Marie-Eve GAPIN, Jean-François TRAINSON a donné pouvoir à Gérard DAVIET, Damien COCHARD a donné pouvoir à Olivia ETIENNE, Patrick DELETANG a donné pouvoir à Marc PIGEON, Elisabeth GANDEMER a donné pouvoir à Vanessa BECHET.

Absents : 3

Absents non représentés : Christophe DAMOUR, David GUIOT, Philippe BARROUX.

Votants : 24

A été élue secrétaire de séance à l'unanimité : Christine BERENGUER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

LISTE DES DELIBERATIONS	VOTE
Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 mai 2024	ADOPTE
Délibération n° 2024-38 : Approbation de la convention relative au développement de la lecture publique et des bibliothèques	ADOPTE
Délibération n° 2024-39 : Réalisation d'un emprunt pour le financement de la construction d'un accueil de loisirs sans hébergement et d'un relais petite enfance - choix de l'organisme prêteur	ADOPTE

Délibération n° 2024-40 : Adoption d'une décision budgétaire modificative n° 1 - exercice 2024	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2024-41 : Adoption du montant des attributions de compensations définitives pour 2024	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2024-42 : Modification des tarifs de l'ALSH et de l'ALSH ados	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2024-43 : Versement de contributions rétroactives CNRACL	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2024-44 : Suppressions et créations d'emplois permanents dans le cadre d'avancements de grade	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2024-45 : Création d'un emploi permanent - Mise à jour du tableau des effectifs	<i>ADOPTE</i>
Décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (dont Déclarations d'Intention d'Aliéner)	<i>PREND ACTE</i>